

EPCI DU BASSIN DE LANDRES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 14 avril 2016

DEPARTEMENT :
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :
Briey

CANTON :
Du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29
Présents : 23
Votants : 26

Le Président certifie que le Conseil
Communautaire a été convoqué le
05/04/2016

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 18/04/2016
et publication du : 18/04/2016

L'an deux mille seize, le jeudi quatorze avril à vingt heures à la salle municipale de Tucquegnieux, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'**AVILLERS** : Mme CAPELLINI
Commune de **BOULIGNY** : MM. KINTZINGER, BRUSCO, FISCHESSE G., DONETTI, RIGOLET
Commune de **DOMPRIX** : M. FISCHESSE P.
Commune de **JOUDREVILLE** : MM. LEON, CROCIATI
Commune de **LANDRES** : M. CECCATO
Commune de **MAIRY-MAINVILLE** : M. KUEN
Commune de **MERCY LE BAS** : MM. PEDESINI, KOSINSKI
Commune de **PIENNES** : MM. MARIUZZO, TYL, MARRASSE, MAZZOCCO
Commune de **TRIEUX** : M. MIRJOLET
Commune de **TUCQUEGNIEUX** : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, CARLI, FRETTE, GAYCHET
Commune de **XIVRY-CIRCOURT** : M. SCHNEIDER

Etaient représentés :

Commune de **BOULIGNY** : M. BERNARDI est représenté par M. STACHOWIAK
Commune de **PIENNES** : Mme COUJOUR est représentée par Mme TYL
Commune de **TRIEUX** : M. GOURY est représenté par M. CECCATO
Mme SABBA est représentée par M. LEON

Etaient absents (excusés) :

Commune de **TRIEUX** : Mme MASCELLI

Secrétaire de séance : Mme KOSINSKI

Le Président
Jean-Marc LEON



Etablissement
Public de
Coopération
Intercommunale
Tél : 03 82 21 73 11
Fax : 03 82 21 88 34
e.p.c.i@epci-bl.eu
1, rue du C^oFabien
B.P. 70039
54490 Piennes

Le Président
Jean-Marc LEON



Acte n° D2016-04-017

Approbation des Comptes Administratifs 2015 des budgets Principal, Socio-Economique, Habitat et Piscine

Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20160414-2016-017-DE
Date de télétransmission : 18/04/2016
Date de réception préfecture : 18/04/2016

Vu les statuts de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres,

Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Principal,

Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Socio-Economique,

Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Habitat,

Vu le Compte de Gestion 2015 du Budget Piscine,

Considérant les conclusions de la Commission des Finances et du Bureau de l'EPCI du 7 avril 2016,

Sur proposition de ces derniers,

Après la sortie du Président sous lequel s'est déroulé cet exercice, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le Compte Administratif 2015 du Budget Principal, conforme au Compte de Gestion 2015.
- D'approuver le Compte Administratif 2015 du Budget Socio-Economique, conforme au Compte de Gestion 2015.
- D'approuver le Compte Administratif 2015 du Budget Habitat, conforme au Compte de Gestion 2015.
- D'approuver le Compte Administratif 2015 du Budget Piscine, conforme au Compte de Gestion 2015.

Extrait certifié conforme
Le Président
Jean-Marc LEON



Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20160414-2016-017-DE
Date de télétransmission : 18/04/2016
Date de réception préfecture : 18/04/2016